Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 029-212900138-20260413-DELIB2026_029-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT CHATEAULIN

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOTMEUR

NOMBRE DE MEMBRES
Présents au Conseil Municipal : 11
En exercice : 11
Qui ont pris part à la délibération : 11

DATE DE LA CONVOCATION
06 avril 2026

2026 – 029 : Désignation d'un élu référent au sein de la SCIC Ti Menez Are

l'an deux mille vingt six
le treize avril
à dix- neuf heures,
Le Conseil Municipal de Botmeur, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'Eric PRIGENT, Maire.
Présents : Loeiza BEAUVIR, Sylvie BRABAN, Didier DANJOU, Nicolas FER, Gildas GOLIAS, Alain KEROUANTON, Catherine LAMIDON, Anne-Isabelle LE BORGNE, Pierre-Louis LESEUL, Eric PRIGENT, Hélène WAHIS.
Absents excusés: Néant

Secrétaire de séance : Alain KEROUANTON

Vu le renouvellement du Conseil Municipal intervenu le 20 mars 2026 suite à l'élection du 15 mars 2026, la commune de Botmeur doit désigner un élu au sein de la SCIC Ti Menez Are.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, désigne pour le représenter au sein de la SCIC Ti Menez Are :

ÉLU RÉFÉRENT	- Loeiza BEAUVIR

Le Maire
Eric PRIGENT

Le secrétaire de séance
Alain KEROUANTON